

# Le Crédit lyonnais s'explique

L'Humanité, 3 juin 1994

La banque nationalisée française nous a fait parvenir des précisions sur son activité en relation avec le Rwanda, dont voici le texte intégral :

« Le Crédit lyonnais a été cité à plusieurs reprises dans la presse comme garant d'une opération de ventes d'armes par l'Égypte au Rwanda. A notre connaissance, cette rumeur ne provient que d'une seule source : Human Rights Watch, association américaine qui a publié en janvier 1994 un rapport sur l'aide militaire au Rwanda, dans lequel elle a mis en cause le Crédit lyonnais. La confusion provient du fait que l'ambassade d'Égypte à Londres a

un compte au Crédit lyonnais qui a été crédité d'un paiement en provenance du Rwanda en 1992. L'Égypte a décidé de cette domiciliation sans nous en aviser, comme c'est son droit. La banque est simplement receveuse d'un paiement sur ce compte, sans spécification des marchandises concernées. De même que tous les jours les comptes de nos clients reçoivent des paiements, salaires, loyers ou autres. Contrairement à ce qu'affirme l'association, le Crédit lyonnais n'a apporté aucune garantie, ni caution ni financement à la transaction. ».